



Comment faire pour acquérir la Nationalité française aux Comores

Par **ndekoohan**, le **19/03/2013** à **10:26**

Bonjour, rnje souhaite acquérir la nationalité française et je demande de l'aide s'il vous plait
rnMes parents sont français d'origine comorienne. rnDe même que mes frère et soeur. Moi je
peine pour avoir la nationalité, mes parents l'ont réclamé quand j'étais mineur, moi aussi je l'ai
faite apres mes 18 ans et tjr rien rnLe pire c'est qu'ils sont tous en France sauf moi, et on m'a
récemment refuser un visa pour établissement familiale. rnL'an dernier j'ai fait une demande
au Service de la nationalite des Francais etablis hors de France, ils ont transféré ma lettre au
garde des seaux,Ministre de la Justice, bureau de la nationalite et voila...Aucun signe rnQue
puis-je faire rnJ'ai lu récemment que d'après l'article 32 du code civil, j'ai plein droit puisque je
n'ai pas répudier la nationalité française durant les 6mois avant la majorité. rnMerci d'avance
pour votre aide

Par **amajuris**, le **19/03/2013** à **13:40**

bjr,rnrésidez-vous à Mayoote département français ou dans les autres îles de comores état
indépendant depuis 1975 après un référendum ?rnvous citez l'article 32 du code civil mais il
existe l'article 32-3 qui indique dans son premier alinéa:rn" Tout Français domicilié à la date de
son indépendance sur le territoire d'un Etat qui avait eu antérieurement le statut de
département ou de territoire d'outre-mer de la République, conserve de plein droit sa
nationalité dès lors qu'aucune autre nationalité ne lui a été conférée par la loi de cet
Etat.".rnquelle est votre nationalité actuelle ?rncdt

Par **ndekoohan**, le **20/03/2013** à **09:51**

Je suis de nationalité comorienne, je réside a la Grande Comores. Je pourrai jouir de ce droit en qualité de descendant de citoyens français.